

OCTOBRE 2015

# Le Tholusien #153

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION  
MISE EN PAGE : AGNÈS BERNARD - IMPRIMERIE MINGOT - TIRÉ À 750 EXEMPLAIRES SUR PAPIER ISSU DE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT



page 4  
**La vie municipale**



page 8  
**Du côté de l'école**



page 10  
**Nouvelles du CME**



page 12  
**La vie associative**



page 4  
**Infos pratiques**

**CME : inauguration  
de la plateforme  
d'activités**

Retrouvez  
les nouvelles du **Conseil  
Municipal d'Enfants**  
en pages centrales  
(p. 10 et 11)

# Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

Si notre été fut riche en évènements plutôt réussis (foire aux anguilles, marché fermier, réfection du terrain de football, travaux routiers, ...), la rentrée municipale a été aussi agitée que la rentrée scolaire qui a vu l'accueil de 335 élèves répartis dans 13 classes (5 en maternelle et 8 en élémentaire). Chaque matin et chaque après-midi, c'est un flot important de voitures qui envahit les parkings que nous avons aménagés, et cela malgré les deux cars qui transportent les enfants de Landrais ou du Thou. Certes, le car est maintenant malheureusement payant, mais son coût annuel reste faible par rapport aux trajets quotidiens en voiture... et leur remplissage faciliterait le stationnement du matin et améliorerait la sécurité des lieux.

Cela rejoint les nombreuses plaintes que nous recevons concernant la vitesse excessive constatée dans nos rues et l'envahissement des trottoirs par les véhicules en stationnement, rendant ainsi la circulation piétonne dangereuse, voire impossible. Il va être de mon devoir de prendre un certain nombre d'arrêtés dans l'intérêt de la sécurité, notamment celle des enfants, en plus des aménage-

ments que nous prévoyons sur le prochain budget.

La commission Voirie prépare les priorités à budgétiser pour 2016 avec, entre autres, plusieurs liaisons piétonnières, voire cyclables (La Folie, Charmeneuil-Cigogne, Le Bourg), et la confection de trottoirs (notamment rue du Four à Chaux) ainsi que plusieurs réfections de chaussée. Le Département participera à certains de ces travaux et refera la surface de la chaussée entre La Folie et Cigogne.

Rentrée agitée du côté mairie, avec les suites à donner après les deux vols que nous avons subis en fin d'été (câbles souterrains de l'éclairage du terrain de football et matériels aux ateliers). Rentrée chargée pour l'équipe municipale avec les nombreux dossiers en cours.

Une commission a préparé le projet « Ad'AP » concernant la programmation des travaux d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap aux bâtiments recevant du public (ERP), dossier que nous devons envoyer en préfecture avant le 27 septembre. Le coût de ces travaux, répartis sur les

trois prochaines années, est évalué à environ 45 000 €, plus faible qu'initialement prévu du fait de simplification récente des normes.

L'appel d'offres pour les travaux de l'agrandissement de la mairie a été lancé et 164 entreprises ont déposé une demande de dossier, 82 ont répondu. Les travaux débuteront au mois de décembre.

Autres travaux à venir en 2016 :

- à La Gare : la Compagnie Vendéenne du Logement va démolir le bâtiment de logements et créer un lotissement de 7 parcelles.

La Région, la SNCF et SNCF Réseau vont refaire les quais et créer une passerelle avec ascenseurs entre mai et juin ; ensuite, la CdC enclenchera les travaux de réfection de la place pour y créer un parking, ainsi qu'au sud des voies, côté le Chiron. Le premier arrêt d'un TER est prévu pour le 10 décembre 2016.

- à la déchetterie : CYCLAD (ex SMICTOM) va aménager de nouveaux quais qui permettront d'installer quatre emplacements supplémentaires de bennes, bien utiles pour éviter les refus de dépôts, notamment le samedi.

- près des commerces : des emplacements pour commerçants ambulants vont être créés pour l'ouverture d'un petit marché le dimanche matin, et la présence de plusieurs commerces d'autres jours de la semaine.

La commission Animation a organisé le 12 septembre un forum des associations fort réussi qui a permis à de nombreuses personnes de découvrir les activités variées qui sont offertes sur notre commune. Nos bénévoles associatifs sont toujours heureux de voir arriver de nouveaux adhérents, alors pourquoi pas vous ? Nous avons profité de cette journée pour inaugurer le plateau supplémentaire de jeux proposé par le Conseil Municipal d'Enfants, conseil qui vient d'être renouvelé le 16 octobre. Je lui souhaite de bien travailler et de réfléchir à de nouveaux projets comme l'ont fait leurs prédécesseurs et les remercie de leur investissement.

D'autres sujets ont été traités durant ces dernières semaines.

La Commune Nouvelle que nous devons créer avec Landrais n'a finalement pu, après réflexions et discussions, aller à son terme. Les élus de Landrais ont finalement préféré ne pas s'engager dans cette alliance de peur d'y perdre leur identité, craignant que Le Thou s'arroge tous les services. C'est dommage, d'une part par rapport aux dotations de l'Etat, et à la plus forte représentation que nous aurions eue. Mais c'est leur choix, que nous respectons, et qui ne nous empêchera pas de continuer nos collaborations déjà bien anciennes et bien ancrées (accueil de loisirs, écoles...).

Le 19 septembre, nous avons participé à la journée de protestation contre la baisse des dotations de l'Etat. La DGF (dotation globale de fonctionnement) que nous percevons de l'Etat a été amputée en 2014 de 9 000 € et en 2015 de 18 000 €. Il en sera de même en 2016 et 2017, soit à partir de 2017 une baisse annuelle de 63 000 € par rapport à 2013. Cela représente 30 % de la dotation. C'est énorme pour un budget comme le nôtre. La douleur sera moins forte sur notre commune que sur d'autres, car nous sommes un territoire attractif, et les bases de taxes sur les constructions augmentent chaque année. Pour autant, il n'est pas question d'augmenter les taux des impôts. Il va nous falloir trouver encore des sources d'économie, sans diminuer les services, et avec toujours l'envie d'investir pour faire tourner nos entreprises.

Le Syndicat mixte du Pays d'Aunis, qui regroupe les Communautés de Communes Aunis Sud et Aunis Atlantique, a vu le contrat de développement durable renouvelé pour 3 années supplémentaires par la Région et permettra ainsi de participer financièrement aux projets structurants du territoire, notamment l'aménagement très important du pôle gare de Surgères. Le Pays d'Aunis, lui, sera dissous à la fin de l'année 2016 et ses compétences seront assurées ensuite par les deux communautés de communes.

Le SCOT du Pays d'Aunis (schéma de cohérence territoriale) qui précise les règles d'implantation

de l'habitat, de l'aménagement économique pour nos deux communautés de communes, va être fondu avec celui de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, afin de le faire évoluer sur le bassin de vie du nord de notre Aunis.

Les PLU communaux (plans locaux d'urbanisme) des 27 communes de notre CdC Aunis Sud qui régissent le droit des sols (permis de construire) vont être d'ici 2020 fondus dans un PLUi (intercommunal).

Tous ces aménagements statutaires ou de périmètre sont dus aux lois votées ces dernières années. (ALUR, NOTRe, MAPTAM...)

Je vous rappelle que les élections régionales de notre nouveau territoire (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) auront lieu les 6 et 13 décembre prochains.

Dernière information : notre commune va connaître un recensement (qui a lieu tous les 5 ans) aux mois de janvier et février 2016. 3 agents recenseurs seront recrutés pour passer dans les maisons. Ils seront accrédités, avec une carte délivrée par la mairie. Attention aux éventuels arnaqueurs qui pourraient profiter de l'occasion pour entrer chez vous.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro de notre journal communal préparé par la commission Communication.

■ **Christian BRUNIER** Maire



# Conseils municipaux, résumé des comptes rendus

## Conseil municipal du 30 juillet 2015

### ■ Lotissement communal Marché de maîtrise d'œuvre

Suite à la délibération en date du 28 mai 2015 autorisant le maire «à lancer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la création du lotissement communal», le cabinet Charbonnier, d'Aigrefeuille d'Aunis, a été retenu pour un montant hors taxes de 31 500 €.

### ■ Lutte contre le frelon asiatique

Considérant que cette démarche relève de l'intérêt général et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide que la commune prendra en charge financièrement la destruction des nids de frelons asiatiques chez les particuliers pour l'année 2015.



### ■ Compte rendu de la commission Animation

Le forum des associations prévu le 12 septembre 2015 est en cours de préparation.

A l'occasion de l'inauguration de la plateforme de jeux par le Conseil Municipal des Enfants, l'association de basket de Ciré organisera une démonstration.

### ■ Informations et questions diverses

**Communauté de Communes Aunis Sud** : une étude est lancée afin de préparer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

**Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : le PCS est en cours d'élaboration. Un groupe de travail composé de L. Rouillon, J. Louis, M. Bernard, P. Héraud, C. Brunier et E. Juchereau est créé.

**Travaux de voirie** : adduction eau potable entre Cigogne et Charmeneuil : travaux réalisés. Mise en œuvre des enrobés définitifs : 2016. Trottoirs Charmeneuil : travaux achevés. Prévoir les réfections de chaussées suivantes : route entre Ardillières et Landrais et chemin de la Roue (prendre contact avec le Syndicat de la voirie).

## Conseil municipal du 17 septembre 2015

### ■ Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

La durée de l'action formalisée par ce document est de 3 ans ; le montant estimé est de 45 000 €. Pendant 3 ans, une somme de 15 000 € (par an) sera allouée à cette mise en accessibilité.

### ■ CdC Aunis Sud

Modification des statuts afin d'étendre les compétences de la CdC au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

### ■ Convention de mise à disposition de terrains communaux proches de la déchetterie

CYCLAD (ex-SMICTOM) souhaite acquérir un terrain communal afin d'agrandir la déchetterie. Attendre l'avis des Domaines relatif à la valeur du bien.

### ■ Décisions modificatives

Afin de remplacer l'outillage volé aux ateliers communaux, une décision modificative autorise le déblocage de 3 000 euros pour l'acquisition de petit matériel.

Suite au vol aux ateliers communaux, le maire suggère de doter ces bâtiments en équipements de protection. Les crédits n'étant pas prévus au budget primitif 2015, il propose une décision modificative permettant d'affecter 4 000 euros pour cet équipement. Modification acceptée.

**Eclairage terrain de football** : une 3<sup>e</sup> décision modificative de 12 000 euros est votée afin de remplacer les câbles de l'éclairage du terrain de football volés et de réparer les dégâts.

### ■ Compte rendu de la commission sociale

Le repas du 11 novembre est en cours de préparation. Animation : Martrèches Tholusiennes ; repas : M. Horvais du restaurant « Le Terre et Mer ».

Visite aux personnes âgées : Mme Vaud doit être remplacée au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### ■ Compte rendu de la commission Animation

Le Forum des Associations s'est déroulé le 12 septembre. Le maire remercie l'équipe organisatrice.

### ■ Conseil Municipal d'Enfants

Le mandat actuel arrive à son terme. Les prochaines élections auront lieu le 16 octobre 2016.

L'inauguration de la plateforme a eu lieu le 12 septembre.



### ■ Nouveaux horaires de la mairie

Afin d'améliorer l'accès du public aux services de la mairie, de nouveaux horaires d'ouverture seront mis en place à dater du 1<sup>er</sup> novembre. Voir en dernière page.

*Document intégral  
consultable à la mairie*

# Recensement de la population 2016 du 21 janvier 2016 au 20 février 2016

## A QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

### Connaître la population

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transports utilisés, conditions de logement...

### Définir des moyens de fonctionnement pour les communes

Des chiffres déterminés découlent la participation de l'Etat au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin ...

### Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

Au plan local, le recensement sert notamment à prévoir les équipements collectifs (écoles, équipements sportifs...)

## COMMENT FONCTIONNE LE RECENSEMENT ?

### Les agents recenseurs

Ils sont recrutés par la mairie et formés par l'INSEE. Ils effectuent une tournée de reconnaissance sur le terrain.

### Pendant la collecte

Les agents recenseurs se présentent dans les foyers à recenser pour remettre la notice d'enquête par internet ou les questionnaires papier. Il doit être muni d'une carte officielle.

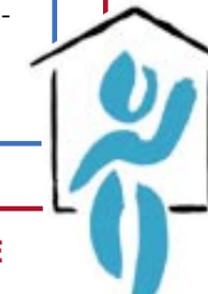
### Après la collecte

La mairie envoie les questionnaires sous plis scellés à la direction régionale de l'INSEE.

### Le recensement, c'est sûr !!!

Les informations personnelles sont protégées. L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle fiscal ou administratif.

Cependant, vos nom et adresse sont nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas comptés plusieurs fois. Une fois les informations saisies par l'INSEE, les informations deviennent anonymes.



## EN CE QUI VOUS CONCERNE

### La réponse à l'enquête est obligatoire

L'agent recenseur vous propose de répondre à l'enquête de recensement en ligne ou sur support papier

Par INTERNET : sur le site **le-recensement-et-moi.fr**, rubrique « le recensement en ligne, c'est ici », avec les identifiants de connexion présents sur la notice, remplir le questionnaire et le valider.

Par support PAPIER : l'agent recenseur remet une feuille de logement et des bulletins individuels. Il convient de remettre à l'agent les questionnaires remplis à une date convenue avec lui.

Pour plus de renseignements, contacter la mairie ou rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**

Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil possible aux agents recenseurs.

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 inclus, la commune de Thou

### RECRUTE 3 AGENTS RECENSEURS

#### Conditions et qualités requises

- Durée du contrat de travail : du 4 janvier 2016 au 20 février 2016
- Forte disponibilité
- Capacité relationnelle, moralité, neutralité, discrétion, rigueur et sérieux
- Connaissance de la commune souhaitable
- Posséder un téléphone portable
- Conditions de rémunération : contacter la mairie

Pour de plus amples informations,  
votre contact en mairie :  
**Emmanuel JUCHEREAU**  
**05 46 35 51 58**

*Rappel :*  
les séances du Conseil municipal  
sont publiques (les dates  
sont affichées sur le panneau  
dans l'entrée de la mairie)

# Forum des associations

Forum des associations du 12 septembre dernier : cette première édition du forum a permis d'être une véritable vitrine du monde associatif pour chaque visiteur. Prendre des renseignements pour la pratique d'activités sociales, culturelles ou sportives a été possible.

Si vous souhaitez contacter les associations présentes :

**Les bambins d'Aunis :**  
05 46 35 58 23 - bambinsdaunis@wanadoo.fr

**Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes :**  
05 46 01 97 69 - papj.jeunesse@hotmail.com

**Association de Parents d'Elèves Le Thou-Landrais :**  
apelethoulandrais@gmail.com

**Vacances Loisirs Le Thou-Landrais :**  
05 46 35 12 24 - sylvieguillemain@sfr.fr

**Ecole de Musique de la Petite Aunis :**  
05 46 35 57 89 - contact.empa@gmail.com

**Le Thou s'Anime :**  
06 75 73 13 66 - marcos17@sfr.fr

**Buud :** assobuud@gmail.com,

**Thou's dehors :**  
05 46 35 56 08 - thoujourdain@aol.com,

**Loisirs Jeunesse Le Thou :**  
06 26 73 32 53 - emmanuel.ple@savelys.fr

**Union Sportive Aigrefeuille Athlétisme :**  
06 18 67 85 11 - joelusaa@orange.fr

**Les Archers d'Aigrefeuille :**  
09 52 62 49 24 - archers.aigrefeuillais@laposte.net

**Les Martrêches :**  
06 77 35 52 09 - lesmartreches@yahoo.fr

**Le Thou danse :**  
06 35 96 45 12 - nathaliedanse@yahoo.fr

**Chorale à travers chants :**  
06 61 58 59 33 - chorale.aigrefeuille@bbox.fr

**Passé temps Evasion :**  
06 22 39 34 58 - ferrand1951@gmail.com

**Accorderie de Surgères :**  
09 84 47 40 93 - surgeres@accorderie.fr

**Ciré Tennis Club :**  
05 46 55 36 58 - cire.tennis.club@fft.fr

**Club pongiste Aigrefeuille :**  
05 46 29 14 25 - magne.serge@wanadoo.fr



Devant le succès rencontré, cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.

La commission Animation



26 septembre, lancement du Prix des lecteurs et la sélection des 8 livres



## Bibliothèque municipale «Thou-Lire»



Cela fait déjà 2 mois que la rentrée des classes a eu lieu et, à cette occasion, toute l'équipe de la bibliothèque espère que vous avez passé une bonne rentrée !

Les activités de la bibliothèque redémarrent.

### Bébés lecteurs

Ils ont repris le mercredi 30 septembre 2015 de 10 h 30 à 11 h 30. Ils ont lieu tous les 15 jours hors vacances scolaires.

### T.A.P. (temps d'activités périscolaires)

L'activité a également recommencé tous les jours de la semaine de 15 h 15 à 16 h 40, les lundis et jeudis pour les élèves de primaire et les mardis et vendredis pour les élèves de maternelle. 310 élèves fréquenteront la bibliothèque durant l'année scolaire pour ces T.A.P.

### Ronde des histoires

Le jeudi 29 octobre 2015 de 10 h à 12 h, la bibliothèque accueillera Christine Merville pour son conte « Tintine ». Cette animation est organisée en partenariat avec la CdC Aunis Sud.

### Vacances scolaires

Les 26 et 28 octobre 2015 de 14 h 30 à 16 h 30, une animation est proposée aux enfants de l'école primaire. Cette animation est gratuite et ouverte à tous les enfants de 6 à 10 ans après inscription.

### Prix des lecteurs

Cette année, le lancement du prix s'est effectué le 26 septembre 2015 autour d'une collation, pendant laquelle les livres ont été présentés. Si vous n'avez pas

pu être présent ce samedi 26, il est encore temps de venir vous inscrire à la bibliothèque. Il y a 8 livres à lire, la remise du prix se fera début juin 2016. N'hésitez pas à venir vous renseigner à la bibliothèque.

### Blog

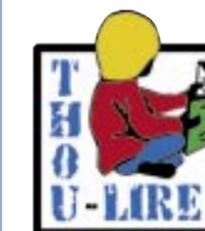
La bibliothèque possède désormais un blog dont voici l'adresse :

<https://bibliothequethoulire.wordpress.com>

Vous y trouverez des informations sur la bibliothèque et ses animations, des coups de cœur, la liste des derniers livres achetés.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir enrichir ce blog de vos commentaires !

Toute l'équipe de la bibliothèque tient à remercier les lecteurs. En effet, grâce à leur fréquentation, la bibliothèque est un véritable lieu de vie, c'est pourquoi, elle vous attend encore plus nombreux !!!



### Horaires d'ouverture

Lundi 9 h - 11 h  
Mardi 16 h 30 - 18 h  
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 17 h - 19 h  
Vendredi 16 h - 18 h 30  
Samedi 10 h - 12 h

### Contacts

05 46 35 90 73  
biblio.thoulire@laposte.net

## Du côté de l'école



**Mairie**  
05 46 35 51 58

Lundi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h 30  
Mardi, mercredi, jeudi  
de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 16 h 30  
Vendredi de 8 h à 12 h

**Poste**  
05 46 35 51 57

Du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h  
et de 14 h à 16 h  
Samedi de 8 h à 11 h  
Lévé du courrier :  
12 h (samedi 11 h)

**Kinésithérapeute**  
05 46 68 28 46

**Infirmières**  
06 26 77 11 01

**Ostéopathe**  
05 46 07 64 69

**Orthophoniste**  
05 46 09 05 34

**Urgences 15**  
**Pompiers 18**

**Médecins**  
Un numéro unique  
pour les 3 médecins :  
05 46 27 52 29

**Pharmacie de garde**  
Contacter la gendarmerie  
d'Aigrefeuille :  
05 46 35 50 08

**Secteur pastoral**  
**Aigrefeuille - La Jarrie**  
Presbytère :  
32, place de la République  
à Aigrefeuille  
05 46 35 51 01  
paroisse.aigrefeuille@orange.fr

## Ecole maternelle

L'école maternelle du Thou- Landrais a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre avec la mise en place des nouveaux programmes.

Il y a **131 élèves** inscrits pour cette nouvelle année scolaire. Ils sont répartis dans 5 classes. Mme Lévêque est nommée sur la classe de grande section (ATSEM Sylvine Mineau), avec 26 élèves. Elle travaillera à mi-temps jusqu'au mois de janvier avec Mme Baron, puis repassera à temps complet.

Mme Gouet a 25 élèves dans sa classe de moyenne et grande sections (ATSEM Catherine Maret).

Mme Aoustin-Picaut a une classe de 27 enfants de moyenne section (ATSEM Alexandra Pénard).

Mme Adnot s'occupe d'une classe de petite et moyenne sections où il y a 25 enfants (ATSEM Sophie Jagueneau).

Enfin, Mme Blanchier, directrice, a une classe de 28 enfants de petite section (ATSEM Pascale Barbin).

L'ensemble des classes va continuer le travail sur l'environnement et la biodiversité. Plusieurs sorties sur ce thème sont prévues : zoo de Chizé, pôle nature Taugon, marais d'Yves.

## Ecole élémentaire

**202 élèves** sont inscrits à l'école élémentaire, du CP au CM2 (8 classes). La rentrée s'est passée dans de bonnes conditions.

Plusieurs événements rythmeront ou ont rythmé l'année scolaire :

- 20 septembre : course pédestre organisée par l'APE et le SIVOS Le Thou-Landrais (lire ci-contre)
- 9 octobre : élections des représentants des parents d'élèves
- 16 octobre : élections des conseillers municipaux enfants
- 15 et 18 décembre : marchés de Noël
- 6 février : loto à la salle des fêtes du Thou

L'APE (Association des Parents d'Elèves) est un partenaire indispensable de l'école. Nous remercions tous ses membres pour leur investissement lors des diverses manifestations.

Marie-Cath' Martinaud est partie à la retraite. Bienvenue à Annabelle Chaigneau et Valérie Nevers.

Les élèves de CM2 se rendront à Lamoura (Jura) du 12 au 21 mars 2016. Les autres élèves feront une sortie sur une journée. Ces sorties sont financées (en partie) par la vente des tickets de souscription. Merci de réserver le meilleur accueil possible aux élèves qui vous démarcheront prochainement.

*Les enseignants*



Tous les bénéfices sont intégralement reversés à l'école élémentaire.

## Course des 6 Passerelles

Sous un doux soleil, le 20 septembre dernier, 133 personnes étaient présentes au départ de la course, et 133 à l'arrivée.

Bravo à tous ces sportifs pour leurs performances sur les 12 kilomètres du parcours (meilleur temps : 43 minutes 54 secondes).

La réussite de la course a aussi été possible grâce à l'implication des différents organisateurs : SIVOS Le Thou-Landrais, Association des Parents d'Elèves, parents et enseignants bénévoles.

L'épreuve sera reconduite l'année prochaine, avec deux distances (7 et 12 kilomètres). Nous espérons d'ores et déjà qu'elle sera aussi réussie que cette année.

Si vous êtes intéressés par un partenariat avec cette future course (financier, sponsoring, coupes, lots...), manifestez-vous :

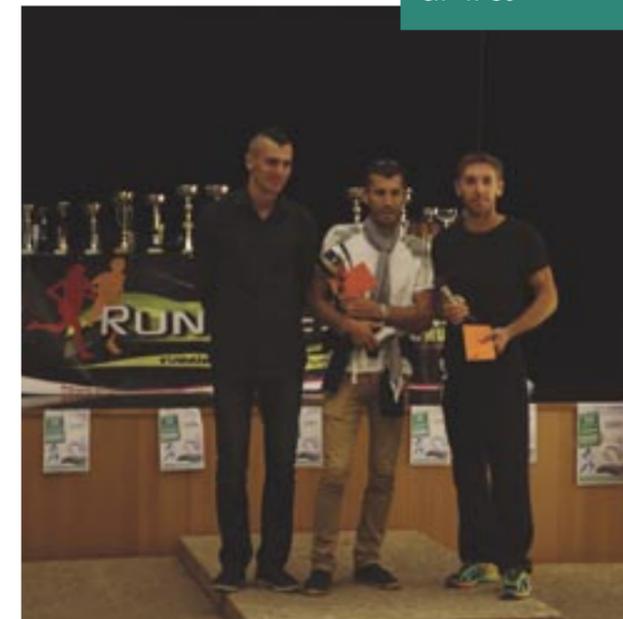
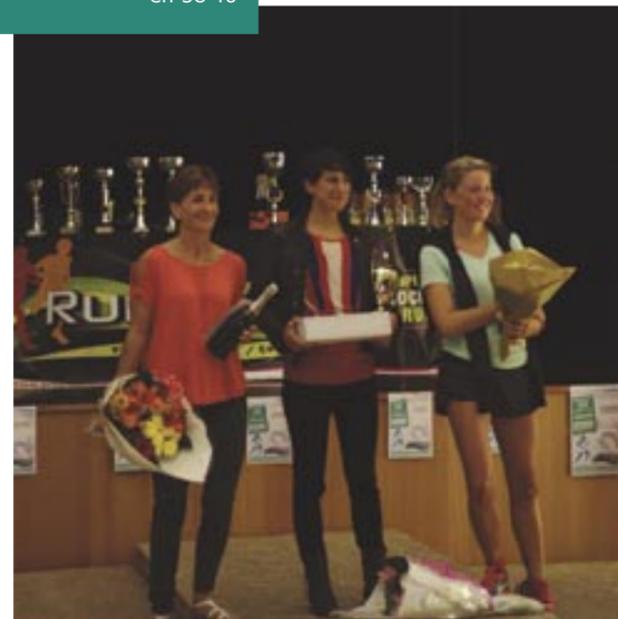
05 46 35 73 76 ou [les6passerelles@gmail.com](mailto:les6passerelles@gmail.com)

### Podium femme

Vainqueur (au centre)  
LEAU Amandine  
en 53'52  
Deuxième (à gauche)  
BASTIN Nathalie  
en 56'53  
Troisième (à droite)  
BARON Aude  
en 58'40

### Podium homme

Vainqueur (au centre)  
GAUTIER Freddy  
en 43'54  
Deuxième (à gauche)  
PELTREAU Jean-Marc  
en 46'48  
Troisième (à droite)  
BARITEAU Samuel  
en 47'50



# Conseil Municipal d'Enfants

Inauguration de la plateforme d'activités



Le 12 septembre dernier a eu lieu l'inauguration de la plateforme d'activités souhaitée par les élus du Conseil Municipal d'Enfants. Ce projet faisait partie d'un de leurs souhaits de réalisation, parmi d'autres projets. A ce titre, il est bon de rappeler que nous achevons le **troisième mandat d'élus enfants** et aussi quelles ont été les réalisations depuis la création du CME.

Le **premier mandat** s'est notamment caractérisé par l'agrandissement de l'aire de jeux et la création des deux structures que sont la toile d'araignée/pyramide et les cubes. Ce projet a nécessité de la part des enfants un gros travail de préparation afin de convaincre les élus adultes du bien fondé de cette structure et de justifier l'investissement financier que cela a représenté. Les élus de l'époque ont été séduits par ce projet et, au vu de la fréquentation régulière de ces deux structures, le choix s'est avéré judicieux.

Mais d'autres projets avaient aussi vu le jour sous ce mandat : mise en place de panneaux de signalisation sur le chemin derrière l'école pour en réserver l'accès aux piétons et vélos, défilé de brouettes décorées dans le village, exposition sur les animaux maltraités et/ou abandonnés et participations à quelques manifestations communales.

Les choix faits par les enfants lors du **deuxième mandat** n'ont pas eu d'impact sur le budget communal mais sont néanmoins représentatifs des souhaits des élus de l'époque : affichettes dans les toilettes de l'école primaire pour inciter les enfants à garder les wc propres, tournoi de toupies, mise en place de bancs et poubelles dans la cour de l'école primaire et création d'un journal périodique, *Le Tholu' jeunes*, encore en place à ce jour.

Le dernier mandat a vu naître le tri et le compostage au restaurant scolaire, la création de la plateforme d'activités agrémentée de panneaux de basket et un concours de dessins destinés à remplacer la fresque actuelle de l'Europe à l'entrée de l'école primaire, les gagnants ayant été désignés le 12 septembre.

Comme vous le constatez les réalisations ont été nombreuses et variées. D'une part, la participation des enfants à l'élaboration de projets destinés à la jeunesse est le meilleur moyen de répondre à leurs attentes réelles et, d'autre part, les enfants élus font ainsi l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie démocratique au sein de la commune.

Il n'est pas toujours simple de conserver la totalité des élus sur un mandat de 2 ans car cela peut paraître long pour des enfants entre 9 et 11 ans. Mais le fait de parvenir, au bout de 2 ans, à concrétiser certains projets permet de maintenir leur motivation intacte. De nombreuses communes n'ont pas mis en place de conseil d'enfants ou bien parfois ils disparaissent au bout de quelque temps. De notre côté, depuis 6 ans, grâce à la motivation des enfants et l'implication des adultes élus qui les accompagnent, nous avons la chance de pouvoir compter dans la commune sur un conseil municipal d'enfants actif, qui a des idées et qui participe à la vie de la commune.

Maintenant, **place au quatrième mandat** qui débutera le 16 octobre, date des élections.

*La commission Jeunesse*



de g. à dr. : Bogner Karl - Hureau Marine - Dauvé Doriane  
Charruyer Valentine - Monin Anaïs - Marionneau Emie - Rouffignac Noémie  
Loisel Emma - Nivau-Crouzeau Mathias - Bitard Madison - Duranteau Robin  
Coisson Laura - Perrotin William - Dussauze Alexia - Marchand Eléa - Baty  
Jade - Juchereau Mathilde - Boussaton Lou-Anne - Coussot Charlotte  
Adultes de g. à dr. : Brunier Christian - Desfougères Christine  
Ballanger Danielle - Héraut Patrick

Jade Baty, gagnante

Résultats du concours de dessins



Anaïs Monin



Gwénaëlle Bethoule



Charlotte Coussot



Titouan Marchadié



Les membres du nouveau CME



## Porter les valeurs du conseil local FCPE et soutenir financièrement les projets de l'école

L'Association des Parents d'Elèves (APE) Le Thou-Landrais est une section du conseil local FCPE dont nous portons les valeurs.

Les représentants des parents d'élèves ont pour rôle de :

- représenter les parents et de poser leurs questions lors des conseils d'école
- d'entretenir le lien entre les familles et les enseignants
- d'aider et soutenir les familles
- de veiller à l'intérêt de l'enfant, sa sécurité, son environnement

Tout parent peut à tout moment solliciter un représentant élu.

Nous avons une autre casquette : **proposer des manifestations** pour soutenir financièrement les projets de l'école.

Cette année, nous avons organisé une vente de jus de pomme (près de 800 litres vendus), des ventes de viennoiseries à la sortie de l'école avant chaque

vacances, un concert (offert par The blues touch), le carnaval à Landrais (photo) animé par des groupes de batucada (offerts par l'APE), un rallye pédestre, la kermesse.

Ces manifestations ont eu lieu tour à tour sur les deux communes du Thou et de Landrais.

Nous avons aussi tenu une buvette lors des marchés de Noël et du loto de l'élémentaire ainsi que lors de la fête de l'école.

Pour organiser tous ces moments qui participent à la vie de nos communes et permettent de récolter des fonds pour les projets dont bénéficient nos enfants, nous sommes peu nombreux et avons **besoin de parents volontaires...**

L'APE, c'est nous tous, parents d'élèves, concernés par la scolarité et le bien-être de nos enfants. C'est ouvert.

Chacun peut venir aux réunions, débattre de sujets qui le préoccupent et concernent les enfants et l'école, et/ou participer à nos actions et moments festifs de la manière dont il le souhaite.

**Vous êtes bienvenus !**

Alors à très bientôt  
L'APE

apelethoulandrais@gmail.com  
ou 05 46 29 04 91



### Représentants élus

#### En maternelle

Nathalie Dauvé  
Loïc Tricard  
Séverine Poupeau  
Rachel Lieurain  
Sophie Goin  
Amandine Bourgeix  
Mallory Paulet

#### En élémentaire

Mallory Paulet  
Séverine Poupeau  
Rachel Lieurain  
Florence Izore  
Kerstin Dango-Plé  
Stéphanie Bordenave  
Xavier Rave  
Célia Bowé  
Nathalie Hannequin  
Nathalie Charrié

#### Bureau APE pour l'année 2015/2016

Nathalie Charrié, présidente  
Nathalie Dauvé, vice-présidente  
Sophie Goin, trésorière  
Florence Izoré, secrétaire  
Xavier Rave, secrétaire adjoint



## La rentrée ?... «Ça, c'est fait !!!»

Sur les 330 élèves inscrits au groupe scolaire, ce sont **320 enfants qui participent aux TAP !!!** Évidemment, tout le monde est conscient que ce fort taux de participation est dû aux horaires et que beaucoup de parents n'ont pas d'autres alternatives... Néanmoins, l'association s'emploie à ce que les activités soient de qualité et répondent aux critères demandés par le SIVOS, alors merci pour la confiance que vous témoignez à l'équipe d'animation !

Le dynamisme des vacances de la Toussaint nous montre combien l'association est nécessaire à l'organisation des parents mais surtout nous conforte dans nos choix internes car vous êtes toujours aussi nombreux à faire confiance à l'équipe de salariés qualifiée et volontaire ! Les prochaines vacances seront celles des fêtes de fin d'année et **l'ALSH sera ouvert du 21 au 24 décembre 2015.**

### Décision du conseil d'administration et répercussion aux familles

Avec la mise en place des TAP, l'Etat a redéfini des appellations depuis janvier 2015 : « l'extrascolaire » concerne les temps de vacances et « le périscolaire » tout temps encadrant un temps scolaire (y compris désormais le mercredi après-midi).

Dans la logique du projet éducatif de VLTL, un bloc de 4 heures (13 h-17 h + goûter obligatoire) est apparu nécessaire tant pour le rythme des enfants que pour la pérennité des projets de l'association (choix et mise en place d'activités en lien avec un nombre de salariés suffisant).

La redéfinition d'extrascolaire en périscolaire pour le mercredi après-midi ayant été décidé au niveau gouvernemental, l'association a dû repenser ses tarifications. En effet, les modalités de calculs sont en lien direct avec des règles imposées (par la CAF et la CdC Aunis Sud entre autres).

Après différents calculs pour connaître le surcoût aux familles, le Conseil d'Administration de VLTL a voté le choix d'un tarif goûter (0,60 €) plutôt qu'une augmentation du taux horaire.

Rappel : à chaque Assemblée Générale, les tarifs annuels sont votés et applicables au début des vacances d'été.



En restant à votre disposition, pour le conseil d'administration, la présidente, Sylvie Guillemain



Forum des associations, septembre 2015

VLTL est une **structure associative** qui offre des services aux familles, en essayant de faire évoluer au plus près son fonctionnement pour répondre à vos demandes et besoins.

Les membres bénévoles du Conseil d'Administration et l'équipe des salariés réfléchissent conjointement aux améliorations possibles de la structure pour un accueil de qualité.

### Rappel

Pour utiliser les services de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL), il faut :

1. Retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (au Thou ou à Landrais)
2. Déposer le dossier complet et régler la carte adhésion annuelle
3. Réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire (pour les mercredis : inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires : affichage dates et feuilles inscription avant chaque période)

### Contacts

#### • Directrices

Nathalie Foireau, Christine Desfougères ou Juliette Ilitch à la salle du Thou ou au 05 46 35 12 24  
Patricia Forestier à Landrais

#### • Présidente de VLTL

Sylvie Guillemain-Girard 06 88 61 24 92  
mail : sylvieguillemain@sfr.fr  
et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)



U10-11



U12



## Proposer une activité sportive pour le plus grand nombre

Tenues et rentrée détendues pour ces premiers entraînements sous le soleil. Une nouvelle saison démarre pour Loisirs et Jeunesse Le Thou.

Cette année encore, nous sommes attachés à rassembler le plus grand nombre dans un esprit de partage des valeurs d'un sport collectif comme le football.

Nous proposons aux enfants de 5 à 13 ans de nous rejoindre dans les 5 catégories réparties en une ou plusieurs équipes :

- **U6/U7** (6 ans en 2016). Encore quelques places !
- **U8/U9** (8 ans en 2016). Jeune talent, quand tu veux !
- **U10/U11** (10 ans en 2016). Deux équipes, fort potentiel. A développer.
- **U12** (12 ans en 2016). A fond ! A fond ! Déjà des grands et du talent. Reste de la place.
- **U13** (13 ans en 2016). Préparent la saison prochaine, projet d'équipe U14/U15. Viens les rejoindre si t'es cap !

Sans oublier le foot loisirs qui regroupe une vingtaine d'adhérents et qui vous attend pour partager de bons moments.

Notre ambition reste la même, proposer une activité sportive au plus grand nombre et pour nos jeunes, le plus longtemps possible chez nous. Pour ce faire, nous avons besoin d'eux et de vous.

Vous pouvez contacter notre président Bruno pour tout renseignement et/ou inscription au 06 26 73 32 53.



U13



U8-9



U6-7

## Les vacances sont finies et tu t'ennuies ?

Les animateurs de PAPJ (Plaine d'Aunis, Plaine de Jeunes) sont là pour te proposer des activités tous les mercredis, vendredis soirs et samedis.

Alors, si tu es intéressé et que tu as **entre 11 ans** (ou que tu vas avoir 11 ans cette année) **et 17 ans**, tu peux nous rejoindre ! Voici quelques propositions pour la période à venir :

- Sortie du dernier volet de la saga Hunger Games mercredi 18 novembre
- Salon du jeu samedi 21 novembre
- Participation des jeunes à la bourse aux jouets de Saint-Médard (dimanche 22 novembre) et de La Jarrie (dimanche 29 novembre)
- Match de rugby : ASR contre Grenoble le samedi 5 décembre
- Soirée de Noël où nous nous retrouvons autour d'un sapin pour partager un BON repas et s'offrir des cadeaux
- Mise en place d'un séjour à la neige pour les vacances de février
- Participations à des actions d'autofinancement

Pour plus de renseignements :  
 Virginie - 06 20 08 70 85  
 Aurélie - 06 21 82 36 20  
 Thomas - 06 21 82 36 15  
 Caroline - 06 03 16 70 53  
 Mail : papj.jeunesse@hotmail.fr





LES MARTRÈCHES

Groupe de danses, musiques et chants traditionnels

Répétition le mercredi

à la salle des fêtes du Thou :  
A 17 h 30 initiation pour les enfants  
A 19 h initiation pour les adultes  
A 20 h Pour tous les initiés adultes

Adhésion à l'année: 10 € (15 €) pour 2 enfants



Contact :  
Michel Cocorullo 06 77 35 52 09  
www.les-martreches-tholusiennes.fr

LE THOU DANSES

Venez essayer !!!

L'association Le Thou Danses est heureuse de vous accueillir tous les mardis :  
- de 20 h à 21 h pour les débutants  
- de 21 h à 22 h pour les confirmés (maîtrise du pas de base dans les danses proposées)

Tarifs des cours

105 € pour une personne seule  
205 € pour un couple

Les cours se passent à la salle des fêtes du Thou dans la joie et la bonne humeur, alors venez vous essayer à la danse de salon !!! Salsa, rock, paso doble, valse, tango, bachata, batchatango, chachacha n'auront plus de secrets pour vous.

Pour tous renseignements, me contacter au 06 35 96 45 12. Mais le mieux est de venir vous rendre compte en essayant !!!

THOU'S DEHORS

Nous marchons toute l'année !

L'association a compté 35 adhérents pour la saison 2014 / 2015.

La cotisation est de 30 € pour l'année. Nous sommes affiliés à la Fédération des Foyers Ruraux et nous marchons toute l'année. Pour être adhérent, il faut fournir un certificat médical, remplir une fiche de renseignements et payer la cotisation.

Les circuits sont divers, sur la commune du Thou et toutes les communes alentours. Le point de rendez-vous est sur la place de la Mairie au Thou (en sachant que nous covoyurons pour aller sur une autre commune ; pour ceci, nous avançons notre départ d'1/4 d'heure).

Début juillet, nous avons clôturé la saison par notre pique-nique familial annuel. Avant de goûter aux mets de chacun, nous avons marché dans Le Thou en petit défilé costumé, ce qui n'est pas passé inaperçu (photo en bas).

Sortie famille

Le dimanche 4 octobre, nous sommes allés sur l'île d'Aix, 30 adultes et 10 enfants ont participé à cette journée, qui n'était pas très ensoleillée, mais nous avons fait la belle balade du tour de l'île (7 km), avec pique-nique dans le sac à dos pour déjeuner dans une jolie crique. Le bateau était très agréable et spacieux, mais le roulis a dérangé quelques estomacs, mer du retour agitée...

Assemblée générale

Elle a eu lieu mercredi 7 octobre. A l'issue de cette Assemblée, le conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau. Il se compose de la présidente Jourdain Brigitte, du trésorier Béraud Jacques et de la secrétaire Pensivy Martine.

Si vous aimez marcher, à un rythme soutenu, mais pas trop rapide, venez nous rejoindre, tout au moins faire un essai et faire votre choix après.

Pour tous renseignements, contactez : la présidente, Brigitte Jourdain 05 46 35 56 08 ou la secrétaire, Martine Pensivy 05 46 27 51 48



HUMAN SANTÉ

Nouvelle association

Human Santé est une association qui a pour but la prévention, l'éducation et l'hygiène de la santé par des moyens naturels.

Inspiré par la naturopathie, être en bonne santé n'est pas le fait du hasard, mais de la façon dont on se nourrit et entretient son corps.

Le monde moderne, le stress, l'alimentation dénaturée et industrielle sont les perturbateurs de la pleine santé.

Animée par des passionnés de la nature et d'aliments sains, les adhérents de l'association ont à cœur de partager leurs savoirs et leurs expériences au travers de conférences, d'ateliers de cuisine et de manifestations afin d'en faire profiter celles et ceux qui souhaitent prendre en main leur santé.

Contact :  
T. Furnon-Bodin  
05 46 67 44 10



GYM VOLONTAIRE

L'automne et ses belles couleurs nous incitent à l'exercice

Si septembre annonce la fin de l'été et des vacances, l'automne est néanmoins plein de promesses : c'est la saison des longues promenades, des champignons, des feuilles aux si jolies couleurs et c'est bien sûr le moment de reprendre les activités abandonnées ou ralenties pendant l'été.

Alors nous vous invitons à venir nous retrouver à la salle des fêtes du Thou où nos cours se déroulent dans une joyeuse ambiance :

- Le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 avec Mireille,
- Le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 avec Laetitia.

Le montant de la cotisation est de 86 € pour la saison, quel que soit le nombre de séances.

Vous pouvez bien sûr venir pour une séance d'essai. Alors rejoignez-nous sans hésiter.

A noter que les hommes sont également les bienvenus.

A très bientôt et bonne reprise à toutes et tous

La présidente, Alba LE DU  
La secrétaire, Marie-France PEPIN



## JazzClub du Thou

**Riccardo Del Fra quartet**  
**« My Chet My Song-Open Book »**  
**Vendredi 13 novembre à 21 h**  
**au JazzClub du Thou**

Les relations de Riccardo Del Fra avec le JazzClub du Thou sont très anciennes. Plus de 10 ans d'amitié et de partage. Sa musique et sa personnalité se développent à travers la distinction, la beauté et la poésie. Nous sommes immensément heureux de le retrouver...

Après My Chet My Song: Open Book! Avec Open Book, Riccardo Del Fra écrit un nouveau chapitre de

Riccardo Del Fra (contrebasse)  
Pierrick Pédron (sax), Paul Lay (piano)  
Dré Pallemarts (batterie)



son livre. Il embarque ses auditeurs pour un voyage musical onirique et magnétique, où mélodies apparemment simples et compositions d'une grande richesse chromatique s'étreignent avec élégance et subtilité. La musicalité, la fantaisie, l'énergie et le rythme sont alors les maîtres à bord. Le livre ouvert : un noyau de musiciens fidèles, de prestigieux artistes invités.

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : **30 €** (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations :  
[bc.doublet@orange.fr](mailto:bc.doublet@orange.fr) - Tél. : 05 46 35 54 61  
<http://musiquealacampagne.over-blog.com>

## Troc-Plantes d'automne

Les Jardiniers Amateurs du Thou se sont donnés rendez-vous pour le Troc-Plantes d'automne le samedi 3 octobre dernier. Ce fut une belle réussite avec la venue de nouveaux jardiniers des alentours et des échanges de plantes originales ou méconnues. Certains véritables botanistes apportent leur trésor accompagné de leur nom latin ou même avec des dictionnaires d'horticulture !

Chaque manifestation est l'occasion de retrouver les habitués du troc-plantes du Thou et des communes environnantes autour d'un café et de gâteaux maisons.

Notez déjà les dates pour **2016** :  
**9 avril**  
**et 1<sup>er</sup> octobre**  
**de 9 h à 12 h**

François Bordenave  
Président  
05 46 35 53 39



## Un bon moment autour d'une activité manuelle

Bonjour à toutes et à tous,  
La reprise des activités du club Passe Temps Evasion a permis à de nouvelles personnes de venir nous rejoindre pour passer un bon moment autour d'une activité manuelle (tricot, patchwork, broderie).

La tombola organisée à l'occasion de la Foire aux anguilles a connu un vif succès. Nous travaillons maintenant à la préparation du marché de Noël qui aura lieu le samedi 12 décembre 2015 à la salle des fêtes.

Venez nous retrouver le **mardi de 14 h à 18 h**, et nous n'oublions pas l'atelier peinture qui réunit les adhérentes le mercredi salle du Presbytère de 14 h à 18 h.

Aline Guilbaud



# MARCHÉ DE NOËL

**Sam. 12 décembre**  
**Salle des Fêtes**  
**du Thou**



# Bon à savoir

## Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 8 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h 30  
Mardi, mercredi, jeudi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30  
Vendredi de 8 h à 12 h

## Distribution sacs poubelles

Vendredi 6 novembre  
de 13 h 30 à 17 h 30  
et samedi 7 novembre  
de 9 h à 12 h  
à la mairie



## Nouveaux services sur la commune

Thierry FURNON-BODIN  
Naturopathe Iridologue  
Praticien agréé APNF  
18, rue de la Maisonnette-du-Bois  
06 51 96 85 52  
Garage COMTE  
Entretien, réparation, dépannage,  
vente de véhicules toutes marques  
8, rue de la Justice  
05 46 35 53 70  
Hug<sup>2</sup>O WATERSON  
Traitement de l'eau  
4, chemin du Petit-Bois  
ZI Fief-Girard  
05 46 55 04 66  
BRIN DE FOLIE  
Boutique ambulante de prêt à por-  
ter d'occasion pour enfants  
06 15 74 17 93

## Révision des listes électorales

La période de révision des listes électorales aura lieu du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2015.  
L'inscription est automatique à 18 ans, si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

Formulaire d'inscription  
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml> ou re-  
trait en mairie.

### Scrutins

Procurations en ligne :  
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R12675.xhtml> ou for-  
mulaire en gendarmerie, poste de  
police ou tribunal d'instance.

## Conférence

«Le gluten, ami ou ennemi ?» par  
Thierry Furnon-Bodin, naturopathe.  
Conférence organisée par l'associa-  
tion Human Santé. Jeudi 3 décem-  
bre, salle du Presbytère à 20 h 30.



## Pourquoi interdire le brûlage des déchets de jardin ?

Les déchets issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés définis par le Code de l'Environnement, dont le brûlage à l'air libre ou dans un incinérateur individuel est interdit par l'article 84 du Règlement sanitaire départemental.

Les seules possibilités d'élimination sont les suivantes :

- Broyage des végétaux pour utilisation en paillage,
- Compostage individuel,
- Dépôt en déchetterie,
- Intervention d'un prestataire professionnel

En cas de non observation de ces obligations, les contrevenants risquent une contravention de 450 € (article 131 13 du nouveau Code Pénal).

## Réaunis Santé Social

8, imp. Valpastour  
17220 Saint-Médard  
Centre Local d'Information  
et de Coordination (CLIC)  
Tél. 05 46 09 73 91  
Réseau Gérontologique  
Tél. 05 46 09 73 08  
Mail : resaunissantesocial@orange.fr



## Agenda

Quand ?	Quoi ?	Où ?	Organisé par qui ?	Contacts	+ d'infos
Judi 29 octobre de 10 h à 12 h	Ronde des histoires avec Christine Merville	Bibliothèque	Bibliothèque Thou Lire	05 46 35 90 73	p.7
Mercredi 11 novembre	Cérémonie du Souvenir et repas des aînés	Monument aux morts Salle des Fêtes	Municipalité	05 46 35 51 58	-
Vendredi 13 novembre à 21 h	Jazz avec Ricardo Del Fra Quartet	JazzClub (salle des fêtes)	Musique à la campagne	05 46 35 54 61	p.18
Judi 3 décembre à 20 h 30	Conférence : Le gluten, ami ou ennemi ?	Salle du Presbytère	Human Santé	-	-